

# Formation SSIAP3, Chef des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (216h00 minimum hors examen, 10 personnes maximum)

## 1. Objectif

Rendre le stagiaire capable d'assurer la fonction de **Chef de Service de Sécurité Incendie** dans un **ERP**, un **IGH** ou dans un **bâtiment relevant du code du travail** et ne **répondant pas** aux **dispenses** figurant dans l'**article 6** de l'**Arrêté du 02 mai 2005 modifié**.

## 2. Prérequis

Diplôme de niveau IV ou SSIAP2, IGH2 ? ERP2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

## 3. Contenu et découpage horaire

### a. 1<sup>ère</sup> partie : Le feu et ses conséquences (12 heures)

- Le feu, le comportement au feu.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.

### b. 2<sup>ème</sup> partie : La sécurité incendie et les bâtiments (65 heures)

- Matériaux de construction.
- Etudes de plans.
- Outils d'analyse.

### c. 3<sup>ème</sup> partie : La réglementation incendie (70 heures)

- Organisation générale de la réglementation.
- Classement des bâtiments.
- Dispositions constructives et techniques.
- Moyens de secours.
- Notions relatives à l'accessibilité des handicapés.

### d. 4<sup>ème</sup> partie : Gestion des risques (23 heures)

- Analyses de risques.
- Réalisation des travaux de sécurité.
- Documents administratifs.

### e. 5<sup>ème</sup> partie : Conseil au chef d'établissement (6 heures)

- Informations à la hiérarchie.
- Veille réglementaire.

### f. 6<sup>ème</sup> partie : Correspondant des Commissions de sécurité (6 heures)

- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.

### g. 7<sup>ème</sup> partie : Le management de l'équipe de sécurité (26 heures)

- Organiser le service.
- Exercer la fonction d'encadrement.
- Notion du droit du travail.

#### **h. 8<sup>ème</sup> partie : Le budget du service sécurité (8 heures)**

- Suivi budgétaire du service.
- Fonction achat.
- Fonction maintenance.

### **4. Evaluation des connaissances en cours de stage**

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie. Des études de plan seront réalisées tout au long de la formation.

### **5. Moyens pédagogiques**

Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, les textes de réglementation lui permettant l'établissement des notices de sécurité et l'étude de plans. Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation (études de plans). Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire. Des vidéos sur l'incendie et sur les particularités des ERP et IGH seront projetés aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

